

ISSN : 0242-8792

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° LVIII

77^e ANNÉE

1 9 8 6

Date à retenir :

Samedi 18 octobre 1986

Assemblée générale à 17 h

au Collège Henri IV, à Bergerac

Dîner à 20 h

Restaurant du Château de Monbazillac

Prix 100 F

sous la présidence de notre camarade Georges BÈGUERIE



*Voulez-vous simplifier la tâche de vos camarades du bureau
et continuer à recevoir le Bulletin de liaison ?*

Remplissez vite l'encart rose **en entier**
et retournez-le **sans retard** à Georges BRASSEM
avec votre cotisation.



ADRESSES UTILES :

Le Président :

Georges BRASSEM - B. P. 57 - BERGERAC

Le Secrétaire Général : Jacques BILLAT « Rooy » - Le Bout des Ver-
gnes Nord, Bergerac - Tél. (53) 27.12.95.

Le Trésorier :

Georges BRASSEM, BP 57 Bergerac

C.C.P. Anciens Elèves
Lycée Henri IV
n° 367.52 Y Limoges

Adressez la correspondance au Secrétaire
et informez-le de vos changements d'adresse.

Formulaire à garnir avec soin et à renvoyer avant le 10 octobre 1986
au Trésorier Georges BRASSEM, B.P. 57, 24103 BERGERAC

I) IDENTIFICATION (en CAPITALES S.V.P.).

NOM : Prénom :

Profession exacte :

Promotion 19.....-19.....

Adresse précise (avec code postal) :

II) PROCURATION : Je donne pouvoir à mon camarade

M

(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A. G. ou laisser en blanc).
pour me représenter à l'Assemblée Générale du **samedi 18 octobre 1986**.

A, le 1986

Signature :

III) INSCRIPTION AU DINER du 18 octobre 1986

Veillez inscrire personnes à 100 F = F

IV) J'y ajoute ma **COTISATION 1986-1987** +
(dont 50 F pour le Bulletin) (1) et (2) = 100 F

TOTAL : F

que je règle à l'adresse : Amicale Anciens Elèves du Collège de Bergerac

a) par chèque postal (3 volets) n° 367-52 Y Limoges ;

b) par chèque bancaire ;

c) je réglerai cette somme le jour du Banquet en rapportant ce **feuillet garni** (obligatoirement).

V) FACULTATIF mais RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade
que j'ai perdu de vue. Veuillez insérer cette annonce dans le prochain bulletin.

(1) Les Souscripteurs Perpétuels ne paient qu'une cotisation libératoire de 500 F, mais ils sont tenus au paiement du Bulletin Annuel.

— Cotisation des Membres Honoraires : 20 F par an.

(2) Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office du service du Bulletin.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN

SECÉTARIAT GÉNÉRAL
BILLAT JACQUES

Bergerac, le 5 septembre 1986

Chers Camarades,

Je vois s'estomper mon courage. Voilà déjà trois ans que votre Bureau et votre Conseil d'Administration se démènent pour assurer la pérennité de l'Association.

Malheureusement, nous ne sommes pas payés de retour.

Notre action auprès des Jeunes des Terminales du Lycée a été remarquable. Nous souhaitons une retombée d'adhérents.

Mais le recrutement est des plus décevants aujourd'hui.

Cette année, nous innovons. D'aucuns diront que c'est un chambardement.

Que ne ferions-nous pas pour maintenir notre Association !

Cependant, il faut être lucide. Je compte réunir cette année un dernier Conseil d'Administration sitôt notre Assemblée Générale. Devrions-nous, après tant d'efforts, nous mettre en sommeil pour quelques années ? Un avenir rapproché nous le dira.

Si vous voulez que nous vivions encore, soyez tous là le 18 octobre, ce sera le plus beau cadeau et le meilleur encouragement pour votre Bureau et votre Président.

Le Président
Georges BRASSEM

Nota. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée Générale, les discours du banquet sont limitées à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

MEMBRES D'HONNEUR : M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922) M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION : MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966), M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1966-1984).

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT : M. LE COMMISSAIRE-ADJOINT DE LA RÉPUBLIQUE CLAUDE CASANOVA, MONSIEUR LE MAIRE MICHEL MANET, MADAME LA DIRECTRICE S. THERON ET M. LE PRINCIPAL ARCHAMBAULT DE VENÇAY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : PRÉSIDENT : GEORGES BRASSEM, PRÉSIDENT HONORAIRE : D^r RENÉ ROUSSEAU, VICE-PRÉSIDENTS : COLETTE REULET, ANDRÉ DELPÉRIER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : JACQUES BILLAT, TRÉSORIER : GEORGES BRASSEM, ADMINISTRATEURS : MADAME MARIE-HÉLÈNE BILLAT, MESSIEURS RENÉ CALVÈS, CHARLES-ALBERT GHYSELS, MAXIME LACOMBE, RAYMOND LAVIGNE, PHILIPPE MANET, BERNARD MARTY, MICHEL ROUSSEAU, MICHEL SERRER, ALBERT VÉDRINES.

ADMINISTRATEUR HONORAIRE : JEAN BARTHE.

LVIII^e BULLETIN

1986

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILLAUD A BERGERAC

SOMMAIRE

- 4 Situation financière
- 5 Assemblée Générale
- 9 Discours de l'élève Stéphane HUG
- 11 Discours du Président Georges BRASSEM
- 12 Discours de M. Jean BARTHE
- 15 5 jours en Costa Rica
- 17 Réunion du Conseil d'Administration
- 19 Activités de l'Amicale en 85-86
- 20 Nécrologie, décès.

SITUATION FINANCIÈRE

RECETTES

Disponible au 31.05.85	13.763,21
136 cotisations x 15,00 F	2.040,00
144 bulletins x 65,00 F	9.360,00
1 souscripteur perpétuel	150,00
Dons	970,00
Intérêts coupons C.C.F.	8.180,30
Intérêts Caisse d'Épargne	418,34
Remboursements titres	7.288,71
Loyers du 01.07.85 au 30.06.86	24.193,84
63 banquets à 100,00 F	6.300,00
TOTAL	72.664,40

En caisse au 30 juin 1986

Caisse d'Épargne	1.043,79
C.C.F.	4.666,22
C.C.P.	380,61
TOTAL	6.090,62

DÉPENSES

Disponible au 30 juin 1986	6.090,62
Impôts immeuble	2.677,00
Entretien caveau	300,00
Gerbes et couronnes	2.250,00
Assurances	1.387,00
Papeterie - Secrétariat	2.070,00
Bulletins	11.085,54
Droits Gardes titres et C.C.P.	287,07
Banquets	12.600,00
Vins, champagne	4.798,14
Nettoyage salle banquet	100,00
Dons collèges et Lycée - Goûters-divers ..	12.847,28
Achats obligations	9.795,60
Travaux immeuble	6.376,15

TOTAL **72.664,40**

Valeurs mobilières	73.904,10
Valeurs immobilières	155.000,00

Assemblée générale du 13 octobre 1985

Les anciens élèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran ont tenu leur Assemblée Générale le dimanche 13 octobre, à onze heures, dans l'ancienne salle d'anglais du Collège Henri IV. Une quarantaine de camarades s'étaient réunis. Monsieur le Commissaire-Adjoint de la République nous faisait l'honneur d'être des nôtres.

Etaient présents :

Béguerie Georges, Billat André, Billat Jacques, Biraud René, Brassem Georges, Brial Jean-Philippe, Brut Jean-Louis, Calvès René, Coicaud René, Delmon Henri, Delpérier André, Desplat Raymond, Despont Louis, Emon Emile, Fau Antoine, Fau Lætitia, Forie Jean, Foucaud Jean, Fumadelles Michel, Gaillard Jacques, Gelbart Jean-Jacques, Good Christian, Good Jean, Lacombe Maxime, Lavandier Guy, Lavigne Raymond, Lusignan Jean, Lusignan Pierre, Manet Philippe, Nouviale Roger, Ortiz Armand, Ravasio Guy, Ravasio Lucette, Renault Pierre, Reulet Colette, Ripoché Lucien, Salomon Claire, Sicard François, Simbrin Pierre, Trillaud Jean, Vachia Jean-Marcel, Vaubal Jean-Pierre, Veillet-Lavallée Jacques.

S'étaient excusés ou avaient délégué leurs pouvoirs :

Arnoux Gabriel, Arzac Jean-Marcel, Aubrun Michel, Billat Marie-Hélène, Bost Gaston, Bost Jacques, Camberou Jean-Claude, Castanier Jean, Cazenave Jean, Chaigneau Pierre, Charrier Jacques, Charroppin Pierre, Chassagne Michel, Chevalier Pierre, Communeau Roland, Coq Jean, Cousset Jean-Hugues, Dedin-Laporte Jean-François, Delpla Jean, Desauguier Auguste, Dumolet Victor, Durand-Gasselin Rémi, Dussutour Michel, Etchebest Paulette, Eyquard Jean-Louis, Favereau Georges, Filhoulaud Guy, Flamari-Noreau Germaine, Foucaud Pierre, Fournier Jean, Géraud Jean, Géraud-Jardel Jean-Pierre, Géraud-Jardel Jean-René, Ghysels Charles-Albert, Gontier Roger, Goujon Albert, Gravier Jeanne, Gravier Jean-Paul, Grondin Georges, Guittard Yves, Heynard Jacques, Jacquet-Lagrèze Jean, Jaffart Francis, Jaffart Guy, Joyaux Jacques, Lacroix Robert, Lagabrielle Jacques, Lapaquellerie René, Lartigue Yves, Lathoumètie Jean, Lefebvre Jean-Victor, Lefèvre Jean, Loubière Robert, Lusignan Guy, Magontier Michel, Majou Guy, Malgat Jean, Manet Michel, Marvier René, Mas Jean, Masmontet Paul, Masset Robert, Mourot Marcel, Narbonne Lucien, Paris Albert, Penaud Jean, Picaud Célestin, Ramadour Jean, Ranoux Arsène, Regnaud Philippe, Régnier Christian, Roche-Bayard Pierre, Roger Robert, Roque Jean-Louis, Rousseau Michel, Rousseau René, Royère Jean, Royère Michel, Schiltz Pierre, Simounet Guy, Terral Robert, Thouron Roland, Védrines Albert, Verprat Jean, Veunac Jean, Villadary Gaston, Villot Alain, Voulgre Jean-Pierre.

Le Président, Georges Brassem, souhaita tout d'abord la bienvenue aux nouveaux et remercia les anciens de leur fidélité, avant de rappeler que cette journée se devait d'être exceptionnelle puisque placée sous la Présidence d'Honneur - ô combien méritée - de Jean Barthe, qui a tant œuvré pour l'Amicale ! Le secrétaire présenta les excuses de ceux qui, empêchés d'être des nôtres ce jour-là, n'en étaient pas moins présents par la pensée ... Les noms des camarades décédés durant l'année précédente furent rappelés et celui de Charles Senne, Professeur de lettres honoraire à Henri IV, puis à Maine de Biran, fut associé à l'hommage rendu à leur mémoire. L'Assemblée se leva pour observer une minute de silence et de recueillement.

Georges Brassem reprit la parole pour un exposé financier très précis des comptes de l'Association. Les camarades approuvèrent à l'unanimité son excellente gestion et lui donnèrent quitus dans l'enthousiasme. Jacques Billat soumit à l'Assemblée les noms des membres renouvelables du Conseil d'Administration : Marie-Hélène Billat, Michel Rousseau et Philippe Manet ; ils furent reconduits dans leurs fonctions. On aborda le problème de la date du pot offert aux élèves des classes terminales de Maine de Biran pour savoir à quelle époque il convenait de la situer pour obtenir une audience et une participation meilleures, évitant conseils de classes et baccalauréat ...

On convint que la date serait avancée au début de l'année scolaire (octobre ?, novembre ?)

On en vint enfin à évoquer une nouvelle fois ce qui demeure le tendon d'Achille de l'Amicale : le recrutement chez les jeunes (les trente à quarante ans). C'est le point noir qui assombrit sérieusement l'horizon ! Il paraît difficile d'y apporter une solution, du moins dans l'immédiat ... Une discussion s'engagea sur le choix traditionnel du dimanche pour la tenue de notre Assemblée Générale. Pour certains, il est de plus en plus difficile d'y consacrer la journée entière. C'est pourquoi il fut convenu, à titre exceptionnel, que l'année prochaine, en 1986, nous nous réunirions un samedi soir à 17 h devant le Monument aux Morts du Collège Henri IV avant d'y tenir l'Assemblée Générale et de nous retrouver à 20 h pour le dîner au Château de Monbazillac.

L'arrivée de Jean Barthe, volontairement resté en dehors des débats, provoqua une intense agitation dans la salle. Il fut fêté comme il se devait. Les bravos et les applaudissements ne lui furent pas ménagés et c'est avec difficultés que cet accueil chaleureux lui permit de venir prendre place à côté du Président Georges Brassem. Jean Barthe en qui chacun savait reconnaître le professeur émérite et retrouver le complice ...

La réunion s'acheva dans l'allégresse générale et l'on se regroupa dans la cour d'honneur pour se rendre au Monument aux Morts du Collège. Madame la Directrice du Lycée Maine de Biran, Monsieur le Principal du Collège et de nombreux camarades empêchés d'être des nôtres auparavant nous rejoignirent pour la cérémonie. Après le dépôt d'une gerbe par les élèves de terminales et l'observation d'une minute de silence, on prit la direction de Ginestet pour se recueillir sur la tombe de notre camarade Augiéras, à qui l'Amicale doit, grâce à son legs, de pouvoir venir en aide à nos deux établissements scolaires.

On se retrouva à la Salle des Fêtes de Ginestet, dans un cadre champêtre particulièrement coquet et agréable. Un chaud soleil allait présider cette journée, sans doute pour rendre hommage à notre invité, pourtant interdit de baignade ce jour-là ! Un kir royal et de nombreux toasts nous permettaient d'entendre et d'apprécier des discours pleins d'humour et de verve : celui de l'élève provocateur - mais bon enfant -, Georges Brassem et Jean Barthe qui, à l'issue d'un témoignage d'une haute tenue et d'une grande jeunesse d'esprit, recueillit les applaudissements mérités et les chaudes félicitations de son auditoire, conquis par sa verve et sa poésie.

Participaient au repas :

Barbier-Brassem Paule, Barthe Jean et Madame, Becker Jacqueline, Béguerie Georges, Billat André, Billat Jacques et Madame, Biraud René, Brassem Georges, Brial Jean-Philippe, Brut Jean-Louis, Calvès René, Chassagne Albert et Madame, Chaumard Pierre et Madame, Delmon Henri et Madame, Despont Louis et Madame, Fau Antoine et Madame, Forie Jean, Foucaud Jean, Fumadelles Michel, Gaillard Jacques, Gast Pierre et Madame, Gelbart Jean-Jacques, Giraudel Philippe, Good Christian, Good Jean, Holiingue Arlette, Lavandier Guy, Lavigne Raymond, Lusignan Jean, Manet Philippe, Mermod Georges, Moreau Jacques, Nouviale Roger, Ortiz Armand et Madame, Ravasio Guy et Ravasio Lucette, Renault Pierre, Reulet Colette et Reulet Maurice, Ripoché Lucien, Salomon Claire, Sicard François, Vachia Jean-Marcel, Vaubal Jean-Pierre, Veillet-Lavallée Jacques, Venencie Renée, Villard Catherine.

Le repas fut en tous points remarquable. Que le traiteur Alvarez et son personnel en soient remercié.

MENU :

Apéritif
Crème de crevettes
Galantine de Canard
Langouste Belle Vue
Trou Normand
(sorbet citron vert au champagne)
Jambon braisé
Garniture de légumes
Salade
Fromages
Framboisier
Café
Liqueurs

VINS :

Blanc Sec BERGERAC
Phélan Ségur 1981
Champagne

L'heure de se séparer arriva ; chacun repartit enchanté de cette journée de fête pleinement réussie, Jean Barthe ayant reçu de toutes et de tous un hommage sincère et chaleureux. Cette manifestation d'amitié avait tenu ses promesses !



Discours de l'élève Stéphane HUG (Terminale 4C)



Cher Président,
Mesdames,
Messieurs,

En ces temps modernes où les hommes revendiquent tous leurs droits, il nous a paru capital que les droits de l'élève soient enfin reconnus et universellement admis. En conséquence de quoi, nous allons vous donner lecture de la présente déclaration :



article I : Tous les élèves naissent libres et égaux en droits et en dignité ; ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité et de fainéantise (l'un sachant apprendre et l'autre sachant copier ...)

article II : Nous revendiquons :
– le droit d'arriver en retard sans passer par la case départ, à savoir le bureau des absences, siège d'interrogatoires indiscrets et audacieux, à la suite desquels, au prix de multiples souffrances il nous est délivré un humiliant laisser-passer.

article III : Le droit à la libre observation de la pendule lors des cours interminables et au libre réglage de celle-ci dont les aiguilles, parfois, ont tendance à s'attarder indésirablement.

article IV : Le droit à un sommeil réparateur nous permettant de recouvrer nos esprits soumis à rude épreuve. A ce sujet, nous proposons d'adopter des sièges plus confortables favorisant le plein épanouissement de nos corps, indispensable à l'exploitation idéale de nos matières grises.

article V : Le droit de chawinger, de ruminer librement sans être foudroyé d'un regard désapprobateur. Cet exercice nous évite en effet les terribles crispations stomacales du petit creux de 10 heures, et facilite le défoulement de nos maxillaires inférieurs.

article VI : Le droit à l'enrichissement de notre patrimoine culturel par les graffitis, véritables expressions des qualités artistiques des élèves, qui se révèlent parfois être de petits «Picasso» en herbe.

article VII : Le droit d'échanger des idées indispensables à la survie des cours, à son acolyte, ceci étant d'un grand intérêt intellectuel.

Nous sommes sûrs que ces propos auront trouvé dans vos consciences d'anciens élèves toute la compréhension possible et une sympathie certaine.

Si le Lycée doit être pour chacun d'entre nous un lieu de souffrances, il ne faut surtout pas oublier que c'est grâce à l'enseignement qui y est dispensé que les portes de la réussite sociale que vous incarnez tous, nous seront ouvertes. Cette nouvelle génération de têtes blondes, impatiente de suivre la trace de ses glorieux aînés vous souhaite pour l'heure un excellent appétit.

Discours du Président Georges BRASSEM



M. le Commissaire de la République,
M. le Président de l'Assemblée,
Mme la Directrice,
M. le Proviseur,
Milles et MM. les candidats au Baccalauréat,
Chers camarades et amis,

M. le Commissaire de la République, votre présence ici nous réconforte. Soyez assuré de notre reconnaissance. Nous avons reçu les excuses de M. le Sénateur-Maire, Conseiller Général, retenu par une réunion.

Madame la Directrice, merci d'être des nôtres encore aujourd'hui. Votre attachement à notre Association nous va droit au cœur ; croyez que nous faisons tout pour vous prouver notre reconnaissance. Merci pour votre accueil au Lycée pour le pot aux jeunes ; merci pour ceux que vous avez amené avec vous. Ils sauront vous exprimer ce qu'ils ressentent. Nous les aiderons dans la mesure de nos moyens.

M. le Proviseur, nous sommes avec vous dans vos efforts pour former les plus jeunes que vous devez laisser partir au milieu de leur formation. La majorité d'entre nous regrette leur collège ; nous y avons laissé des marques mais ce collège nous a marqué profondément. Nous avons ici aujourd'hui en la présence de M. le Professeur Jean BARTHE le représentant des plus dignes professeurs de vos établissements.

Féru d'histoire et de géographie, il nous faisait partager son savoir.

Combien d'anecdotes historiques nous a-t-il contés pour notre meilleure formation ?

Je l'en remercie encore.

Mais je le remercie doublement car c'est lui, souvent seul contre tous, qui a mené notre barque à bon port ; notre Association lui doit tout. Il l'a faite vivre pendant plus de 40 ans, étant son Secrétaire Général.

Je me souviens de sa présence à nos sorties des plus jeunes parmi les anciens. C'était encore lui l'un des plus jeunes d'entre nous.

Pour lui témoigner la reconnaissance de l'Association, permettez-moi, en votre nom à tous, chers camarades, d'offrir ce petit souvenir à notre illustre maître, que vos bravos l'encouragent, qu'il soit toujours et longtemps encore parmi nous.

Chers élèves, notre Association est fière de vous accueillir comme chaque année. N'hésitez pas à faire appel à l'un de vos plus anciens qui, par ses conseils pourra vous orienter dans la voie que vous allez choisir.

N'oubliez pas notre Association. Il faudra la rejoindre dès que vous le pourrez.

Le bulletin, chaque année, fera la liaison.

J'adresse un appel à chacun de nos camarades pour la maintenance de notre Association et même pour un effort de recrutement.

Je donne la parole à l'élève de Terminale qui va nous faire l'honneur de quelques mots de circonstance.

Que notre Assemblée soit sereine mais inquiète de son avenir.



DISCOURS DE JEAN BARTHE

Mes Amis,

A l'Assemblée Générale de 1984, vous avez exprimé le vœu de me voir présider cette journée ; je vous en remercie comme je remercie Georges BRASEM pour les paroles trop élogieuses qu'il vient de prononcer.

Il a voulu que ce soit pour moi une sorte de jubilé. Mais le jubilé hébraïque entraînait la remise des dettes, tandis que je ne suis nullement exempté de faire un discours.

Commencerai-je par faire l'éloge de la vieillesse ? Pour avoir écrit le «De Senectute», Sénèque reçut de Néron, ce grand calomnié, une invitation à s'ouvrir les veines ; ce n'est pas un exemple à suivre. D'autre part, la vieillesse est un chemin bordé de trop de stèles ; on laisse derrière soi parents, camarades, mais aussi des plus jeunes auxquels on s'était attaché, comme votre ancien secrétaire, Jean GRAVIER, pour qui j'éprouvais une réelle affection. Je reconnais cependant qu'il reste quelques satisfactions : le chaleureux accueil que me réservent la plupart de mes anciens disciples n'est pas une des moindres. Mais mon principal secret pour conserver une forme relativement bonne, c'est de m'en tenir fidèlement aux impératifs de celle qui veille sur moi avec un soin jaloux ; je vous en donne la recette.

Je me dois de parler de l'enseignement. Je ne nie pas l'importance des problèmes pratiques et la nécessité d'une formation scientifique aux multiples bifurcations ; en revanche, il serait bon d'accorder plus de facilités aux infortunés littéraires, à qui Uranie refuse ses faveurs. Surtout notre jeunesse entière doit savoir manier correctement cet instrument magnifique qu'est la langue française. Par sa clarté et sa concision, sa justesse d'expression et son art de rendre les nuances, elle avait encore dans les premières décades de ce siècle un rayonnement qu'elle est en train de perdre dans le monde. Aurons-nous de futurs savants capables de se faire entendre avec cette netteté dans l'exposition, cette vivacité et cette percussive dans l'expression que j'admirais récemment en écoutant Leprince Ringuet à la télévision ?

L'enseignement de l'histoire a subi une transformation dont les résultats sont souvent contestés. Sa complexité même fait le désespoir du maître trop consciencieux. Il doit pouvoir apprendre à faire aimer cet ensemble harmonieux si riche de traditions et de culture qu'est la France, sans perdre de vue que nous sommes des citoyens du monde. Il ne s'agit pas d'accumuler dates et faits, mais on en est arrivé à un trop grand mépris de l'histoire événementielle sans laquelle toute compréhension de l'évolution d'une nation comme celle de l'humanité est impossible.

Pour moi, jeune licencié en Octobre 1919, je débutais à l'Ecole Professionnelle de Périgueux, maintenant le Lycée Technique, où je fus chargé de la préparation à l'Ecole Normale pour le Français. Suivit le service militaire : après des classes sans gloire au 108^e, on m'expédia dans la Rhur où j'appris à savourer la brune comme la blonde (je parle évidemment des bières), pour terminer mon temps à Briançon, un bon endroit pour faire de l'alpinisme.

Bien morne me parut par contraste la plaine de Garonne, lorsqu'en Novembre 1924, je fus nommé à Castelsarrasin. Ce séjour paisible me fut cependant profitable grâce à la proximité de Toulouse, ville hautement intellectuelle, et dont le centre était alors très vivant :

*«Lorsque j'étais d'humeur morose,
Je quittais Castelsarrasin
Et filais vers la ville rose
Où je débarquais plein d'entrain.»*

En octobre 1930, je retrouvais enfin mes racines. Pendant 32 années, jusqu'en octobre 1962, je suis donc resté au collège Lak'anal, devenu dans l'intervalle Collège puis Lycée Henri IV. A signaler néanmoins un intermède qui commença dans les Vosges en septembre 1939 pour s'achever en captivité dans la Forêt Noire ; un ultime bain de neige provoqua mon retour anticipé.

Peut-être mon enseignement ne fut-il pas d'une parfaite orthodoxie, mais si j'émail-lais les cours de quelques anecdotes, je n'ai jamais eu l'impression que vous en fussiez affligés : la petite histoire, si souvent honnie, éclaire les façons de vivre et de penser dans des temps bien différents du nôtre, sans que les hommes se soient tellement transformés. S'il est des mutations inévitables à l'échelle des siècles, ce ne sont pas des robots mais des êtres en chair et en os qui ont imprimé leur marque sur le déroulement des faits, et malheureusement rares sont les véritables héros comme les véritables saints.

Il y a deux ans, Francis JAFFART me trouvait des points communs avec les masters américains. En réalité, j'ai toujours agi selon mon tempérament : d'une indulgence naturelle, je me suis intéressé à la vie des adolescents avec qui j'étais en contact, bien au-delà des heures de cours et des murs du collège. Beaucoup le comprirent et m'accordèrent leur confiance, confiance mêlée d'une demi-complicité ; que de confidences ai-je reçues même, pour éviter les affres d'un conseil de discipline ! S'il m'est arrivé de rendre quelques services importants, tout le plaisir était véritablement pour moi, et j'étais navré en cas d'échecs parfois inévitables.

Un goût commun pour la nature nous rapprochait également et nous nous retrouvions sur les bords du Caudeau dont les eaux claires et fraîches étaient alors plus saines que celles de toutes les piscines :

*«Combien sur les bords du Caudeau
Depuis mes plus jeunes années,
Ai-je consacré de journées
A rêvasser au fil de l'eau.»*

Je me suis aussi efforcé de vous faire partager mon amour pour notre ville de Bergerac comme pour tout le Périgord ; nous avons fait ensemble quelques joyeuses excursions où vous pouviez apprécier avec moi la beauté et la variété des sites en même temps que le charme un peu mélancolique des vieilles pierres. J'ai conservé cette vocation touristique et je retrouve régulièrement quelques uns d'entre vous dans les sorties qu'avec Jacques GAIL-LARD nous organisons à la belle saison.

Je reste très reconnaissant au Docteur Pierre ROUSSEAU pour m'avoir fait entrer comme trésorier en septembre 1945 dans le bureau de votre Amicale. Jamais elle ne fut aussi prospère que dans cette période de l'après-guerre où tous étaient heureux de pouvoir renouer des liens momentanément brisés, grâce aussi à l'activité débordante de notre secrétaire Robert COQ. Je tins à faire moi-même la distribution des bulletins et l'encaissement des cotisations pour Bergerac et les environs. A l'occasion de ces visites, je fus agréablement surpris des marques de sympathie de mes anciens élèves, comme des mots aimables joints aux mandats venus de l'extérieur. Ce fut aussi un moyen de suivre votre progression dans l'existence, me réjouissant de vos succès et m'attristant avec vous lorsque la malchance s'en mêlait.

Sur le plan de ma gestion, je suis heureux d'avoir pu sauver la maison léguée par la famille AUGIERAS dont nous venons de fleurir le caveau. Certains en envisageaient la vente pour couvrir les frais du monument élevé près de la façade sud du collège. Je suis bien certain que mon successeur m'approuve.

Après la mort de son vénéré père à qui l'Amicale devait tout, je me fis un devoir et un plaisir de rester aux côtés de René ROUSSEAU dont j'appréciais infiniment les qualités de cœur et d'esprit. C'est un grand modeste qui n'a révélé ses dons d'écrivain que pour évoquer ses chasses épiques dans sa Double natale.

Georges BRASSEM, toujours dévoué, prit en 1970 ma place car j'estimais qu'il fallait savoir assez tôt passer la main et que nul n'était mieux qualifié pour exercer les fonctions de trésorier. Une série de circonstances malheureuses, (je veux parler des décès de Robert COQ et de Jean GRAVIER) m'amènèrent à reprendre un rôle plus actif sur les instances du

Comité et surtout de René ROUSSEAU jusqu'à ce que nous prenions tous les deux ensemble une retraite définitive. Mais nous sommes partis pleinement rassurés sur le sort de l'Amicale, faisant confiance aux qualités d'organisateur de Georges BRASSEM comme à l'aimable couple BILLAT dont je me dois de célébrer le dévouement.

A eux de raviver la flamme après une difficile période de transition du fait des complications de la vie actuelle, du fait aussi de la mutilation de Henri IV et de l'inflation de Maine-de-Biran ; la multiplicité des sections ne favorise pas une cohésion autrefois toute naturelle.

Mais je compte sur votre bon vouloir à tous, en particulier sur celui des dames appelées, sous la houlette de Madame REULET-TAILLANDIER, à jouer un rôle de plus en plus grand. La fraternité entre condisciples est le premier pas vers cette fraternité universelle à laquelle nous aspirons tous.

Je vous laisse à vos ébats qui vont commencer par des jeux de fourchettes. Mais auparavant, permettez à l'ancêtre que je suis devenu, de vous adresser cette adjuration, la même que j'ai déjà faite à mes petits enfants :

*«A l'heure des ordinateurs,
S'il n'existe plus d'enchanteur
Pour embellir les apparences,
Gardez malgré les contingences,
Un peu de rêve au fond du cœur.»*

5 semaines en COSTA RICA

Ayant appris que l'Association «Ingénieurs Sans Frontières» (I.S.F.) demandait des volontaires pour le COSTA RICA, j'ai posé ma candidature et j'ai été retenu pour organiser (après une semaine de formation en France) la mise en route d'un gazogène «made in France» destiné à faire tourner un moteur et son groupe électrogène devant alimenter en électricité le village de BUENA VISTA, très isolé au nord du pays.

Cette opération est financée par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (A.F.M.E.) qui règle les frais de transport et de séjour.

Jusqu'alors, mes connaissances sur le COSTA RICA se bornaient à le situer en Amérique Centrale. Une carte m'a donc aussitôt appris qu'il avait une superficie à peu près égale à notre Sud-Ouest (300 x 150 km), qu'il se trouvait entre le NICARAGUA au Nord et PANAMA au Sud, et qu'il était bordé entièrement sur ses limites Est et Ouest par l'Atlantique et le Pacifique.

Après 16 heures d'avion, et deux brèves escales à CUBA et au NICARAGUA, j'ai atterri à SAN JOSÉ, la capitale, le 16 juillet dernier : c'est une ville moderne aux rues perpendiculaires, où se juxtaposent de beaux quartiers résidentiels, des buildings d'affaires et les inévitables bidonvilles. Il a fallu 4 heures et demie de jeep pour parcourir les 150 kms de pistes détrempées menant à BUENA VISTA, un véritable village de «Far-West» en bois, peuplé de «cow-boys» à cheval, aux habits typiques, usant fréquemment du lasso pour attraper le bétail.

La région est en effet constituée de très grandes propriétés d'élevage extensif de bovins (exportés principalement aux Etats-Unis). La forêt équatoriale est cependant proche, source d'alimentation gratuite et inépuisable pour les gazogènes qui consentent à fonctionner : une vingtaine de jours m'ont en effet été nécessaires pour mettre en route ce «maldito gasógeno» et décrocher le moteur qu'il alimente (en dépôt de 4 filtres différents). Il faut cependant préciser que l'atmosphère est saturée d'humidité (4 heures de pluie en moyenne par jour) et qu'il n'est pas facile de faire sécher complètement le bois.

A la fin de mon séjour, l'ensemble fonctionnait à peu près correctement mais je n'ai pu goûter le résultat de ma sueur car l'installation électrique n'était pas terminée. J'avais également un rôle pour former 4 futurs opérateurs et j'espère leur avoir dévoilé presque tous les mystères de la machine (et de ses pannes ...)

La population en grande partie illétrée s'est montrée accueillante. Quelques rares privilégiés possèdent une télévision à batteries, le rêve de tous étant d'acquérir une télé, et si possible branchée sur secteur. J'ai également été sollicité par les responsables d'une radio locale indienne couvrant la région qui souhaiteraient une installation fonctionnant à l'énergie solaire pour remplacer les batteries. Cette demande dépassant nettement mes possibilités, je n'ai pu que la transmettre au représentant de l'AFME à l'ambassade de France à SAN JOSÉ.

En ce qui concerne l'environnement, j'ai été surpris par l'importance de la faune peuplant la forêt : moustiques, papillons, oiseaux, congos (singes) se cachant dans des arbres immenses mais repérables par de véritables rugissements. Au cours de mon unique promenade en forêt, 3 serpents de 50 cm ont été décapités d'un geste rapide par la machette de mon «guide». Je devais découvrir par la suite une de ces bestioles dans le tas de bûches à côté du gazogène, ce qui m'a incité à ne plus quitter mes bottes le reste du séjour (il en existe de très venimeux). Dans un marais, j'ai également aperçu le corps immobile d'un caïman, mais je n'ai pas cherché à vérifier s'il était mort ou endormi, pas plus qu'à partir chasser les jaguars et pumas qui traînent dans le coin.

La nourriture essentiellement à base d'haricots noirs et de riz n'est agrémentée de volailles que pour les fêtes : après un mois de ce régime, j'étais envahi d'hallucinations en

forme de «steak-frites», bien que le fruit de «l'arbre à pain» (grosesseur : citrouille) ait un goût très proche de la pomme de terre, à condition de trouver de l'huile, produit très rare, pour la friture.

Le vin est également un produit de luxe rare et cher. Par contre, les fruits exotiques sont abondants et bon marché et la boisson courante est faite par leur jus, pressé au moment de boire.

J'ai rencontré à SAN JOSÉ un ancien chercheur d'or reconverti dans la pâtisserie. Les mines se trouvent surtout au sud du pays. Un livre à succès paru récemment en France «ORO» raconte les aventures de l'auteur, chercheur d'or au COSTA RICA : il a fait scandale dans le pays car il dénonce la corruption administrative.

J'ai également aperçu quelques guérilléros («contras») ayant fui le NICARAGUA et combattant le régime sandiniste, avec l'aide des Américains. La population leur est plutôt favorable mais vit dans la crainte que la guerre ne s'étende à leur région et n'aime pas parler de ce sujet.

Le COSTA RICA est un des rares (sinon le seul ?) pays du monde à n'avoir pas d'armée mais seulement une milice proche d'une gendarmerie composée uniquement de volontaires qui s'engagent pour 4 ans. De culture et langue espagnole depuis les conquistadors, le pays est maintenant sous influence - pour ne pas dire domination - des Etats-Unis. Les opposants du gouvernement dénomment leur pays «COSTA REAGAN».

Une anecdote pour finir : la nuit suivant mon arrivée, j'ai été tenu en éveil par des grondements lointains que je pris pour du tonnerre : j'étais cependant surpris de n'apercevoir aucun éclair ni goutte d'eau. L'explication me fut donnée le lendemain : il s'agissait de l'éruption d'un volcan situé à une cinquantaine de kilomètres. La nuit, on pouvait apercevoir les laves incandescentes. Les habitants ne prêtent pas attention à ce phénomène auquel ils sont habitués depuis leur naissance, les grandes éruptions étant rares.

En conclusion, ce séjour m'a paru utile : outre l'intérêt personnel de découvrir un nouveau pays très différent de la France, l'action menée est appréciée par la population qui souffre de l'absence d'électricité. Cette action de l'AFME se double également d'un intérêt économique (importation de matériel français).

Si certains lecteurs de ce mini-reportage désiraient en savoir davantage, qu'ils n'hésitent pas à m'écrire à :

Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille (ESIM)
28, rue des Electriciens - B.P. 64
13375 MARSEILLE Cedex 12

Olivier SERRET

Réunion du Conseil d'Administration du Samedi 1^{er} Février 1986

Elle a eu lieu à l'étude de Georges Brassem, 67, rue Neuve d'Argenson, à 17h.

Présents :

Colette Reulet, René Calvès, André Delpérier, Georges Brassem, Jacques Billat, Jean Barthe, Maxime Lacombe, Raymond Lavigne, Michel Serret, Albert Védrines.

Absents ou excusés :

Dr René Rousseau, Dr Michel Rousseau, Marie-Hélène Billat, Bernard Marty, Philippe Manet, Charles-Albert Ghysels.

Georges Brassem présente un rapport financier excellent de l'Amicale, en dépit de réparations effectuées à la Maison Augiéras, rue du 108^e R.I., (travaux de plomberie). La trésorerie de notre Association est saine et prospère. Elle permet de répondre à une demande de Madame la Directrice du Lycée Maine-de-Biran : l'obtention de bourses d'études pour trois élèves connaissant une situation matérielle difficile (versement d'une somme de 4 000 F).

Il est convenu que l'Assemblée Statutaire de l'Amicale aura lieu un **samedi**, le 18 octobre, à 17 h, au Collège Henri IV. On se réunira devant le Monument aux Morts (dépôt d'une gerbe) avant de se retrouver dans la salle d'anglais pour l'Assemblée Générale. On se retrouvera, à 20 h. au Château de Monbazillac, pour un dîner-dansant. Un orchestre sera retenu pour l'animation. Quatre élèves de terminales seront nos invités. A partir de 22 h, les autres élèves de terminales de Maine-de-Biran qui le désirent viendront nous rejoindre ...

Cette soirée sera placée sous la Présidence d'Honneur de notre camarade Georges Béguerie.

Enfin, la date du «pot» à Maine-de-Biran est entérinée : ce sera le mardi 13 mai, à 17h15, salle du réfectoire. Des affiches seront apposées sur les panneaux de renseignements du Lycée et une information auprès des terminales sera menée par Madame Lemerre, Censeur de l'établissement, pour en assurer la réussite.

Après l'examen de quelques propositions secondaires ou de détails, la réunion prit fin vers 18h30.



ACTIVITÉS DE L'AMICALE EN 85-86

L'Association a participé au financement des échanges internationaux des élèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran : venues de jeunes allemands et anglais à Henri IV, d'étudiants américains à Maine de Biran (cf. lettre de remerciement de Monsieur le Principal du Collège Henri IV).

Bergerac, le 23 mai 1986

Le Principal

à

*Maître BRASSEM,
Président de l'Association
des Anciens Elèves du Collège Henri IV,*

Cher Maître et Cher Président,

Nos différents échanges avec l'Angleterre et l'Allemagne étant terminés, je tiens à vous adresser nos vifs remerciements pour l'accueil que vous avez réservé aux Allemands et pour le buffet que vous avez organisé à leur intention. Tout était parfait et les professeurs accompagnateurs ont été touchés par cette réception.

Sachant toute la part que vous avez prise à cette organisation et à sa réussite, je tiens à vous dire au nom du Collège toute notre gratitude et je vous prie d'agréer, Cher Maître et Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

*Le Principal
A. de Vençay*

Le pot organisé à l'intention des élèves des classes terminales de Maine de Biran a eu lieu le mardi 13 mai, à 17h15, au réfectoire du Lycée. Jus de fruits, toasts et «carolines» attendaient les invités, moins nombreux que prévu en raison du début des premiers examens du baccalauréat. L'ambiance fut bonne et l'on sympathisa rapidement, avant de devoir se quitter à regret.

NÉCROLOGIE

Cette année encore, la mort a prélevé son contingent sans trop tenir compte des âges. Début juillet, un groupe de camarades a tenu à escorter à Notre-Dame la dépouille de Jean-Louis Brut, rapidement emporté par une cruelle maladie.

Signalons aussi particulièrement le décès de notre doyen Gaston Bost qui s'intéressa jusqu'au bout à la vie de notre Amicale. Longtemps Directeur de la Compagnie Delmas-Vieljeux, il fut à Paris - aidé par Jean Gagnaire - l'animateur du groupe parisien des anciens élèves d'Henri IV. Il finit ses jours à La Force où son bisaïeul, John Bost, créa cette œuvre admirable des Asiles dont le rayonnement n'a fait que s'accroître jusqu'à nos jours.

DÉCÉDÉS

LAFON Pierre (1983)
FLAMARI-NOREAU Germaine (1985)
CHANSEAULME Noël Marie-Thérèse (1985)
BOST Gaston (1985)
DELPLA Jean (1986)
CAILLET Jean (1986)
BRUT Jean-Louis (1986)

N.B. : Nos camarades sont priés de bien vouloir aviser le Secrétariat lorsqu'ils apprennent le décès de l'un des nôtres.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)	HAYTON Enrique (1871-1953)
AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970)	JALABERT René (1905-1970)
BARBARIN Robert (1887-1968)	JOUANEL Pierre (1899-1981)
BÉNEY Robert (1897-1958)	LAFON Pierre (1910-1983)
BERNARD Ambroise (1880-1962)	LAVIGNE Émile (1904-1968)
BOST Gaston (1895-1985)	LIONNET Édmond (1870-1944)
BOUCHER Charles (1870-1971)	MATTER Paul (1872-1959)
BOURZAC Charles (1905-1984)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
BRANDA Marcel (1885-1972)	MIRABEL Roger (1891-1950)
BRASSEM Camille (1892-1985)	MORIN Henri (1889-1969)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MORIZÉ Marcel (1894-1939)
CARMILLE René (1886-1945)	NADAUD Pierre (1888-1944)
CHEVALIER Albert (1874-1970)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
COQ Robert (1896-1973)	POZZI Jean (1884-1967)
DEJOUAS René (1891-1959)	POZZI-ESCOT Marius (1880-1963)
DUBRAC Louis (1892-1977)	ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
FABRE Albert (1879-1955)	SAIGNETTE Raoul (1887-1972)
FLOURET Marcel (1892-1971)	VENENCIE Henri (1899-1984)
FOUCAUD Maurice (1891-1983)	VERGNIOL André (1893-1965)
FOURNIER Charles (1892-1955)	VERNEDE Georges (1895-1971)
GOULARD Jacques (1895-1964)	

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 4^e trimestre 1986 (N^o 1204)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
— A TROIS CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES —
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION
